

ACMUTEP (ACcélérateur de MUTations de l'Espace Public)



© Interland

Contexte

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) va accueillir d'ici fin 2018 la **plateforme TRANSPOLIS**. Cette plateforme d'essais voulue par le pôle de compétitivité LUTB et l'IFSTTAR a vocation, dans sa partie expérimentale, à imaginer la mobilité dans la ville du futur en lien avec le véhicule industriel et le bus. La CCPA propose de **prolonger cette initiative dédiée à la Ville du Futur pour aborder de manière systémique un sujet qui touche toutes les communes : l'espace public**. En cumulant Aménagement Urbain, Propreté Urbaine, Stationnement, Surveillance de la Voirie, Collecte des Ordures Ménagères et Espaces Verts, l'espace public concentre une grande part des préoccupations des communes (financièrement l'aménagement urbain représente bien souvent à lui seul la troisième politique publique du bloc communal). Dans un contexte de raréfaction budgétaire ces espaces doivent répondre à des enjeux colossaux : densification urbaine généralisée, multiplicité croissante des attentes et des pratiques des citoyens, émergence de nouvelles technologies, climat et bien-être urbain, retour attendu de la nature en ville, et enfin crise des modalités d'intervention classiques. Il est nécessaire que collectivités locales et acteurs de l'espace public se mobilisent et s'outillent pour répondre collectivement à ces enjeux pressants.

Atouts

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose, en plus de grandes collectivités territoriales innovantes (Lyon, Grenoble, Genève, Lausanne ou Saint Etienne...), d'un **écosystème extrêmement riche** pour aborder de façon performante et efficiente ces questions (**acteurs de la recherche** et de l'enseignement mais aussi **acteurs économiques**).

Nous proposons un lieu symbolisant la préoccupation de l'Espace public de demain attenant au projet Transpolis, à 20 min de Lyon, de ses gares et de son aéroport. Ce lieu, complétant l'offre sur le bâti en Nord Isère et sur la Lumière à Lyon, ambitionne de permettre une accélération des mutations de l'espace public en jouant sur **trois leviers d'actions complémentaires : l'émergence de solutions innovantes, la diffusion de ces innovations auprès des acteurs de l'espace public puis leur appropriation par le plus grand nombre**.

Projet

Ainsi, à travers le projet ACMUTEP, nous proposons **une forme singulière de Technopôle** pouvant participer au CityTechs Tour comprenant notamment :

- Un plateau technique d'expérimentation, d'apprentissage et de démonstration (show room) des solutions innovantes ;
- Un campus composé d'un hôtel d'entreprises, d'un Fab Lab, de points de rencontres et d'échanges et d'un centre de réalité virtuelle et augmentée pour approfondir et qualifier les tests ;
- Un centre de formation continue à destination de tous les acteurs des différentes filières de l'espace public en particulier les agents territoriaux, exploitants, prescripteurs et acheteurs de l'espace public.

L'Auvergne Rhône Alpes dispose des moyens, des réseaux et des compétences pour promouvoir des solutions d'avenir pour l'espace public des villes européennes et probablement au-delà. ACMUTEP va cristalliser et dynamiser ce potentiel.

Avancement/Développement :

Une consultation sera lancée en septembre par la CCPA pour choisir une ingénierie de conception. Cette assistance permettra notamment à la collectivité d'arbitrer entre les « preuves de concept » qui pourront être réalisées dans le cadre de la constitution de ce site.

CONTACT :
Olivier DEMOULIN
Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain
Mail : o.demoulin@cegetel.net

